

Volley à 4 Loisir

Pour qui ???

L'activité est ouverte à tous les clubs dûment affiliés à la FSGT 13 et donc à tous les joueurs et joueuses dûment licenciés à la date de rencontre avec un encouragement à la pratique féminine sans quota pré-établi, et 6 joueurs peuvent prendre part à une rencontre.

Comment ???

Les poules de niveaux sont planifiées à partir d'un tournoi organisé fin septembre / début octobre. Elles sont composées de 8 à 12 équipes qui se rencontreront toutes. Chaque soirée de match, 3 équipes jouent ensemble. Pendant que 2 jouent, la troisième s'occupe de l'arbitrage. Dès que toutes les équipes se sont rencontrées on reconstituera les poules notamment en faisant descendre les 2 derniers qui seront remplacés par les 2 premiers de la poule inférieures.

Déroulement des rencontres...

- . **Logistique** : Le filet doit être monté par les responsables des 2 premières équipes désignées, à une hauteur de 2.35m. Il sera démonté par les 2 équipes jouant le dernier match.
- . **Arbitrage** : La responsabilité de l'arbitrage est confiée à la 3e équipe présente sur le terrain avec rôle essentiel de comptabiliser le score et observé (observer) les fautes grossières.
- . **Feuille de match** : Les feuilles de match sont fournies par la FSGT. Charge aux joueurs de remplir leurs nom, prénom et numéro de licence dans la partie prévue à cet effet.
- . **Points de jeu** : Les rencontres se disputent en 2 sets gagnant. Les 2 premiers se joueront en 25 points sec, et le tie-break s'il est nécessaire pour départager les équipes se jouera lui en 15 points sec.
- . **Points de match** : La victoire compte 3 points, la défaite 1 point, et le forfait ou pénalité 0 point, le tout étant comptabilisé au sein d'un classement général, avec en cas d'égalité entre deux équipes la prise en compte du set average et si cela le nécessite du point average.

Dans un souci de liberté et de loisir aucune contrainte n'est imposée au-delà du respect des règles fondamentales du volley.